



Tu as des idées de
projets pour la ville ?



Alors rejoins le **C**onseil **M**unicipal des
Enfants de la ville de Saint-Girons !



Le Conseil Municipal des Enfants c'est quoi ?



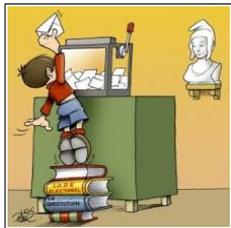
Un groupe d'enfants qui souhaite réaliser des projets sur la commune.



Un lieu de réflexions, de discussions, de propositions et d'actions pour les jeunes élu(e)s afin d'améliorer la vie quotidienne des enfants dans la ville.



La découverte du fonctionnement de la démocratie et de l'apprentissage de la citoyenneté.



Pour être électeur(trice), il faut :

▷ Être scolarisé(e) en classe de CE2, CM1 ou CM2 sur la ville.

Pour être candidat(e), il faut :



Être scolarisé(e) en classe de CE2, CM1 ou CM2 sur la ville.



S'engager à présenter sa candidature auprès des autres élèves de sa classe (après avoir obtenu l'autorisation de ses responsables légaux).



S'engager, pour 2 ans (basés sur les années scolaires – sauf pour les CM2), à être présent(e) aux réunions plénières et aux commissions du Conseil.



La campagne aura lieu au sein de chaque école et de chaque classe en octobre et novembre 2021.



Le vote aura lieu le **vendredi 12 novembre 2021** au salon d'honneur de la Mairie.

La réunion d'installation du Conseil Municipal des Enfants est fixée au **samedi 20 novembre 2021** à la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur le Maire.





Le mot du MAIRE,

Comme bon nombre de communes en France, je suis particulièrement satisfait que la ville de Saint-Girons installe son Conseil Municipal des Enfants.

Ayant pour objectif d'initier les plus jeunes au fonctionnement d'une collectivité, cette démarche vient compléter le travail scolaire en participant à l'éveil de la citoyenneté.



Jean-Noël VIGNEAU

Nul doute que cette nouvelle instance de démocratie participative permettra l'émergence de projets visant à améliorer la vie dans les écoles et dans la cité.

Je serai très heureux d'accueillir vos représentants élus à l'hôtel de ville dès la fin du processus démocratique qui vous aura permis de faire un choix parmi tous les candidats que j'espère nombreux.

Préparons ensemble l'avenir de notre ville. Je sais pouvoir compter sur votre engagement.

Avec mes salutations républicaines.

Si tu es intéressé(e) pour être candidat(e), merci de remplir la fiche de candidature et l'autorisation parentale ci-jointes avec tes responsables légaux et remets-les au Service Education de la Mairie avant le vendredi 08 octobre 2021.



La salle du conseil municipal de la Mairie

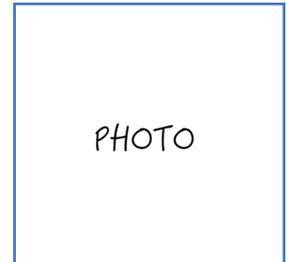


Renseignements : education@ville-st-girons.fr ou 05.61.04.03.26



Fiche de candidature

Nom :
Prénom :
Adresse :
Classe et école :



Je souhaite présenter ma candidature au Conseil Municipal des Enfants.
J'ai bien pris note que, si je suis élu(e), je m'engage à honorer la durée de 2 ans du mandat (sauf pour les CM2) et à assister à toutes les réunions nécessaires.

N° téléphone d'un responsable légal :
Adresse mail d'un responsable légal :

Signature du (de la) candidat(e),

Autorisation Parentale

Je soussigné(e) Mme, M. :
Responsable légal(e) de l'enfant :

Autorise ce(tte) dernier(e) à se porter candidat(e) pour l'élection du Conseil Municipal des Enfants qui aura lieu le 12 novembre 2021.

S'il (elle) est élu(e), je m'engage à ce qu'il (elle) participe à toutes les séances plénières ainsi qu'aux réunions des commissions du Conseil Municipal des Enfants (le mercredi après-midi et/ou le samedi matin) et ce, pour toute la durée de son mandat.

J'autorise également à ce que ses nom et prénom, son image et sa photo apparaissent dans tous les supports de communication utilisés par la collectivité (site internet, réseaux sociaux, presse, parutions municipales, ...).

Fait à, le ... / ... / 2021

Signature,